

SOG : Schweizerische Offiziersgesellschaft = SSO : Société Suisse des Officiers = SSU : Società Svizzera degli Ufficiali

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2019)**

Heft 6

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Deux objets de politique de sécurité soumis au référendum facultatif – l'année 2020 sera déterminante pour notre armée!

Col EMG Stefan Holenstein, président SSO

Lors de sa session d'automne 2019, le Conseil des Etats a posé des jalons pour notre politique de sécurité. En décembre prochain, les projets d'arrêté fédéral de planification de l'acquisition de nouveaux avions de combat (NKF) et de révision de la loi fédérale sur le service civil (LSC) seront traités par le Conseil national lors de la session d'hiver. Nous voterons probablement sur les deux objets en automne 2020. L'enjeu est de taille pour notre armée.

La Société suisse des officiers (SSO) a clairement pris position sur les deux objets devant la Commission de la politique de sécurité du Conseil des Etats (CPS-E). En principe, le processus politique est en bonne voie pour ces deux dossiers. Le Conseil des Etats a traité les deux affaires – le plus souvent dans le sens de la SSO (cf. ASMZ 10/2019, p. 29). Maintenant, c'est au tour du Conseil national élu le 20 octobre dernier de s'emparer des deux dossiers lors de sa session d'hiver 2019. La SSO s'attend là aussi à ce que la chambre basse de l'Assemblée fédérale s'engage clairement en faveur de l'arrêté de planification et de la révision de la LSC.

Deux objets de grande importance soumis au référendum facultatif

Les Verts, le GSsA et d'autres forces de la gauche vont certainement s'opposer à l'arrêté de planification du NKF et à la révision de la LSC. Pour ce faire, ils devront récolter 50'000 signatures valables dans les 100 jours à compter de la publication officielle de l'acte. La loi n'imposant pas de délai au Conseil fédéral pour soumettre un tel acte au vote du peuple, il est d'usage de planifier le scrutin sur l'une des deux prochaines dates possibles de votations populaires fédérales. Le Conseil fédéral doit publier les titres des objets quatre mois avant le scrutin. Il est tout à fait concevable que les deux projets décisifs pour l'Armée suisse soient soumis simultanément au vote du peuple en 2020.

Calendrier réaliste pour les deux objets

Si le Conseil national traite comme attendu par la SSO l'arrêté de planification du NKF lors de la session d'hiver 2019, le vote final aura lieu le 20 décembre 2019. Cela à condition que ne surgisse aucune divergence avec le Conseil des Etats. Ainsi, la période référendaire de 100 jours débiterait à la fin de décembre 2019. Le vote du peuple devrait intervenir soit le 27 septembre 2020 ou le 29 novembre 2020, et le Conseil fédéral publier au plus tard le 27 mai 2020 les actes soumis à référendum facultatif pour le mois de septembre. Le calendrier pour la

révision de la loi fédérale sur le service civil est similaire. Le Conseil des Etats a tranché lors de la session d'automne 2019; le Conseil national le suivra probablement lors de la session d'hiver 2019. Des divergences entre les deux chambres peuvent entraîner un retard. Toutefois, il n'est pas exclu que la révision de la LSC soit également soumise au vote populaire le 27 septembre 2020. Un scénario tout à fait réaliste! En fin de compte, la date du vote référendaire sur les deux projets dépendra du Parlement et du Conseil fédéral.

La SSO et la configuration de passage en votation populaire

La configuration de passage en votation populaire pourrait signifier pour la SSO de devoir mener deux campagnes cardinales pour l'armée en vue du dimanche 27 septembre 2020. Les critères importants pour la population à l'automne 2020 seront les situations en matière de politique intérieure, de politique de sécurité, les menaces et risques, ainsi que le développement économique et enfin la configuration de passage en votation des deux objets. Les aspects liés aux contenus des actes soumis, aux positions des partis politiques, aux acteurs engagés et aux ressources disponibles ainsi qu'à la mobilisation derrière chaque objet seront déterminants. Dans ce contexte, ce n'est pas forcément un désavantage que l'on soit appelé à voter sur le NKF et la LSC le même week-end; cela pourrait même jouer en notre faveur. Dans tous les cas, la SSO se prépare à faire face à un vote simultané!

S. H.

La SSO sur le rapport de base sur l'avenir des troupes terrestres

Si le renouvellement de nos moyens de défense aérienne (NKF et DSA) est une priorité absolue pour les mois à venir, le renouvellement complet de nos grands systèmes terrestres est d'une importance tout aussi capitale, car les forces conventionnelles continueront de jouer un rôle important à l'avenir. La SSO doute que l'option 2 retenue par le Conseil fédéral dans son rapport de 150 pages – une option qui prévoit la mise en place de formations plus légères et modulaires pour s'adapter à un environnement de conflit hybride – soit des plus pertinentes. Les considérations du Conseil fédéral sont compréhensibles, mais pour la SSO elles ne tiennent pas suffisamment compte des implications pour la Suisse des développements futurs et des renouvellements des grands systèmes terrestres. Il convient d'examiner avec soin les avantages et inconvénients capacitaires des obusiers, des chars de combat et de grenadiers ainsi des véhicules de reconnaissance. La SSO et ses sociétés d'arme, le SOGART et l'OG Panzer, vont encore procéder à une analyse détaillée de ces aspects.

Mutations d'officiers généraux de l'armée

Berne, 23.10.2019 - Lors de sa séance du 23 octobre 2019, le Conseil fédéral a décidé des mutations d'officiers généraux ci-après, avec effet au 1er janvier 2020 et au 1er janvier 2021.

Le commandant de corps Aldo C. Schellenberg, actuellement chef du commandement des Opérations / remplaçant du chef de l'Armée, deviendra l'officier général adjoint du chef de l'Armée en date du 1er janvier 2021. En ce qui concerne la fonction de remplaçant du chef de l'Armée, le DDPS déposera une demande ultérieurement.

Agé de 61 ans, Aldo C. Schellenberg a étudié l'économie d'entreprise et obtenu le titre de docteur en économie publique à l'Université de Zurich. De 2007 à 2009, il a suivi des études postgrades en droit économique à l'Université de Berne, qu'il a conclues par l'obtention du master of law. Au cours de sa carrière militaire, il a commandé le groupe d'engins guidés de DCA légère 12, puis a été engagé en qualité d'officier EMG à l'état-major de la division de montagne 12, devenue brigade d'infanterie de montagne 12. Le 1er juin 2010, il a été nommé par le Conseil fédéral au poste de commandant de la brigade d'infanterie de montagne 12 et promu simultanément au grade de brigadier. En 2012, le brigadier Schellenberg a été nommé au poste de chef de l'État-major de l'armée et promu à cette occasion au grade de divisionnaire. Le 1er janvier 2013, suit sa nomination au poste de commandant des Forces aériennes et sa promotion au grade de commandant de corps. Le 1er janvier 2017, le chef du DDPS le désigna chef du projet DEVA dans le domaine du commandement des Opérations. Le 1er janvier 2018, le Conseil fédéral le nomma chef du commandement des Opérations et remplaçant du chef de l'Armée.

Le brigadier Laurent Michaud, actuellement remplaçant du commandant de la Kosovo Force, deviendra le nouveau chef du commandement des Opérations en date du 1er janvier 2021, avec promotion simultanée au grade de commandant de corps.

Agé de 54 ans, le brigadier Michaud a obtenu une licence en sciences de la vigne (ampélogie) de l'université de Dijon (F) avant d'entrer dans le corps des instructeurs de l'infanterie en 1990. De 1991 à 1997, il a été instructeur d'unité auprès des écoles de grenadiers à Isonne. De 1998 à 2000, il a été membre du groupe de coordination Armée XXI. Après un engagement comme officier supérieur adjoint de l'inspecteur des troupes de combat et un séjour à l'US Army Command & Staff College, à Fort Leavenworth, le brigadier Michaud est devenu officier supérieur adjoint du commandant des Forces terrestres en 2003. En 2006, il a été nommé commandant des écoles et cours de grenadiers et d'éclaireurs-parachutistes. De 2012 à 2013, il a été à la tête du commandement des Forces spéciales. De 2014 à 2017, il a été remplaçant du chef de l'État-major de conduite et chef d'état-major de l'État-major de conduite de l'armée. De 2018 à 2019, il a été le chef d'état-major

du commandement des Opérations. Il est actuellement commandant en second de la Force multinationale au Kosovo (KFOR) et cela jusqu'en octobre 2020. En tant qu'officier de milice, il a commandé une compagnie de fusiliers, une compagnie de grenadiers et un bataillon d'infanterie. En parallèle à sa carrière professionnelle, il a obtenu un Master of Advanced Studies in Intercultural Communication de l'Università della Svizzera Italiana, à Lugano.

Le divisionnaire Hans-Peter Walser, actuellement commandant de la division territoriale 2, deviendra le nouveau chef du commandement de l'Instruction en date du 1er janvier 2020, avec promotion simultanée au grade de commandant de corps.

Agé de 55 ans, Hans-Peter Walser a étudié à la Faculté de droit et de sciences économiques de l'Université de Berne où il a obtenu une licence en droit. De 1990 à 1994, il a travaillé au service juridique de l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays. En 1994, Hans-Peter Walser est entré dans le corps des instructeurs de l'infanterie pour occuper les fonctions d'instructeur d'unité dans l'infanterie mécanisée, à Bière, et de chef de classe dans l'école d'officiers de l'infanterie, à Chamblon. Puis, après avoir été chef de groupe dans les cours d'état-major général et chef de classe auprès du Centre d'instruction de l'infanterie à Walenstadt, il est devenu, en 1998, collaborateur personnel et officier supérieur adjoint du chef de l'État-major général. Ensuite, de 2002 à 2003, le divisionnaire Walser a suivi un cours de perfectionnement pour obtenir un master of science in national resource strategy à la National Defense University de Washington D.C. (Etats-Unis). De 2004 à 2007, il a occupé le poste de chef de la Planification de l'armée et de l'armement, à l'État-major de planification de l'armée, puis est devenu chef du Personnel de l'armée le 1er janvier 2008, fonction qu'il a exercée jusqu'au 30 septembre 2010. Le 1er octobre de cette même année, il a repris les fonctions de remplaçant du chef de l'État-major de l'armée et de chef de la Planification de l'armée. Le 1er janvier 2013, le Conseil fédéral l'a promu au grade de divisionnaire tout en le nommant au poste de chef de l'État-major de l'armée. Le Conseil fédéral l'a nommé commandant de la région territoriale 2 en date du 1er janvier 2016.

Le brigadier Alain Vuitel, actuellement chef du Renseignement militaire et du Service de la protection préventive de l'armée, deviendra le nouveau chef de la Base d'aide au commandement de l'armée à compter du 1er janvier 2020, avec promotion simultanée au grade de divisionnaire.

Agé de 55 ans, Alain Vuitel a étudié à l'Université de Neuchâtel où il a obtenu une licence ès sciences économiques. De 1989 à 1999, il a travaillé comme collaborateur scientifique à l'état-major du Groupement de l'État-major général, puis comme remplaçant du chef de la division Opérations et chef de la section Conduite et engagement. Après un engagement comme adjoint scientifique de chef de l'État-major général entre 1999 et 2000, il a été détaché auprès du Royal College of Defence Studies. En 2001, il a obtenu un master of arts avec

mention dans le domaine des études internationales au King's College de l'Université de Londres. De 2002 à mai 2009, il a travaillé à l'État-major de planification de l'armée en tant que chef de la Doctrine militaire. Au cours de cette même période, il a été envoyé en service commandé dans le cadre de la Kosovo Force comme chef d'état-major au sein de la brigade multinationale Sud. Du 1er juin 2009 au mois de février 2012, le brigadier Vuitel a dirigé la Centrale nationale d'alarme, à l'Office fédéral de la protection de la population. Dès le mois de mars de la même année et jusqu'à la fin de 2013, il a assumé en tant que militaire de carrière la fonction de délégué du chef de l'Armée dans le cadre du projet DEVA. Le 1er janvier 2014, le Conseil fédéral l'a promu au grade de brigadier en le nommant au poste de chef d'état-major du chef de l'Armée. En 2016, le brigadier Vuitel a été nommé au poste de chef du Renseignement militaire, puis, suite aux adaptations structurelles liées au développement de l'armée (DEVA), il a été confirmé dans sa fonction de chef du Renseignement militaire et du Service de la protection préventive de l'armée en date du 1er janvier 2018.

Le divisionnaire Daniel Keller, actuellement commandant de la Formation supérieure des cadres de l'armée / remplaçant du chef du commandement de l'Instruction, deviendra le nouveau commandant de la division territoriale 2 en date du 1er janvier 2020.

Agé de 56 ans, Daniel Keller a travaillé comme enseignant dans diverses écoles et à différents degrés après avoir obtenu son diplôme de maître d'école primaire du canton de Lucerne. En parallèle de ses études d'économie d'entreprise à l'université de Berne, il a été chargé de cours à titre accessoire auprès de la BusinessSchool (BVS) à Lucerne. En 1996, il est entré dans le corps des instructeurs des troupes de l'infanterie. En qualité d'instructeur d'unité, il a été engagé dans les écoles d'infanterie de Liestal et dans celles de l'infanterie territoriale à Aarau. Entre fin 1998 et l'automne 2004, le brigadier Keller a travaillé au Centre d'entraînement tactique au sein du Centre d'instruction de l'armée à Lucerne, tout d'abord comme chef Simulation de combat, puis comme chef Didactique, et enfin, dès le printemps 2001, comme commandant du support et remplaçant du commandant du Centre d'entraînement tactique de Lucerne. Après des études au Collège de défense de l'OTAN à Rome, il a été engagé, dès l'automne 2004, d'abord comme commandant du simulateur de conduite I, puis comme commandant du support et remplaçant du commandant de l'École d'état-major général. A partir du 1er mars 2008, il a été l'officier supérieur adjoint du chef de l'Armée et, dès le 1er mai 2009, chef du groupe d'état-major personnel du chef de l'Armée. Conjointement à ses activités professionnelles, il a obtenu, en 2009, le Master of Advanced Studies in Security Policy and Crisis Management à l'EPF de Zurich. Le 1er janvier 2010, le Conseil fédéral l'a promu au grade de brigadier et nommé commandant de la brigade d'infanterie 5. Dès janvier 2014, le brigadier Keller a occupé le poste de commandant de l'École centrale auprès de la Formation supérieure de cadres de l'armée. Le 1er janvier 2017, le Conseil fédéral l'a

nommé commandant de la Formation supérieure des cadres de l'armée / chef d'état-major de l'Instruction opérative, avec promotion simultanée au grade de divisionnaire. Suite aux adaptations structurelles liées au développement de l'armée (DEVA), le Conseil fédéral a confirmé le divisionnaire Keller dans sa fonction de commandant de la Formation supérieure des cadres de l'armée / remplaçant du chef du commandement de l'Instruction, en date du 1er janvier 2018.

Le brigadier Germaine J.F. Seewer, actuellement commandante de la brigade d'aide au commandement 41, deviendra la nouvelle commandante de la Formation supérieure des cadres de l'armée / remplaçante du chef du commandement de l'Instruction en date du 1er janvier 2020, avec promotion simultanée au grade de divisionnaire.

Agée de 55 ans, Germaine J.F. Seewer a suivi des études de chimie à l'EPF de Zurich, formation couronnée par un diplôme EPF de chimiste. De 1989 à 1992, elle a travaillé comme collaboratrice scientifique à l'Institut des sciences en production animale de cette EPF. En 1993, elle a obtenu le doctorat en sciences naturelles de cette même école. De 1993 à 1995, elle a accompli une formation postgrade au National Institute of Animal Science, Research Center Foulum, à Tjele (Danemark). De 1995 à 1998, elle a travaillé en tant que collaboratrice scientifique à la station fédérale de recherche en production animale de Posieux (FR). À partir du 1er juillet 1998, elle a été enseignante spécialisée au Service de renseignement de l'armée/État-major général et, dès 2001, elle a occupé le poste de cheffe de section du Renseignement militaire. Elle a également accompli un engagement au Kosovo en tant qu'officier d'état-major au sein de la SWISSCOY. En 2004, elle a été nommée cheffe des opérations et remplaçante du chef des missions du Centre de compétences SWISSINT. Elle a également effectué des engagements comme observatrice militaire de la MINUEE, en Ethiopie et en Erythrée. Conjointement à ses activités professionnelles, le brigadier Seewer a repris ses études, de 2005 à 2007, et a obtenu un Executive Master of Public Administration de l'université de Berne. Le 1er juillet 2007, elle a rejoint le corps des instructeurs des Forces aériennes et a commandé, de 2008 à 2010, l'École d'aide au commandement des Forces aériennes 95, au sein de la Formation d'application d'aide au commandement 30. Entre 2010 et 2012, elle a occupé les postes de cheffe Instruction des Forces aériennes et de remplaçante du chef de l'État-major des Forces aériennes. En 2011, elle est partie à Rome pour un séjour d'études au NATO Defense College. En tant qu'officier de milice, elle a exercé les fonctions d'officier d'état-major général à l'État-major d'engagement des Forces aériennes et de commandant du groupe d'ondes dirigées des Forces aériennes 4. Le 1er janvier 2013, le Conseil fédéral l'a nommée cheffe Personnel de l'armée et l'a promue au grade de brigadier. Le Conseil fédéral a nommé le brigadier Seewer en date du 1er juillet 2018 au poste de commandante de la brigade d'aide au commandement 41, systèmes / instruction des cadres / support.

Source : DDPS

LONGINES

MUSÉE LONGINES

*A la découverte d'un patrimoine
horloger, industriel et culturel*



Visite guidée du musée en
français, allemand, anglais,
italien ou espagnol

Merci de prendre
rendez-vous par téléphone
au 032 942 54 25

Ouvert du lundi au vendredi
09h — 12h / 14h — 17h
fermé les jours fériés